

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Service des Bureaux Municipaux de Proximité

➤ Présentation :

Le Service des Bureaux Municipaux de Proximité et de l'État Civil, a été divisé en deux services au 1^{er} juillet 2018 :

- Service des BMdP
- Service de l'État Civil.

Le Service des BMdP est composé :

- d'une direction qui regroupe deux divisions et un pôle :
 - Division Réglementation Citoyenneté
 - Division Coordination
 - Pôle Formations Internes et Veille Juridique
- des 22 BMdP répartis sur l'ensemble de la commune.

Ces bureaux représentent le premier guichet de proximité d'accueil du public pour une vingtaine de démarches qui vont du dépôt de dossier de passeport et CNI au certificat de visite aux tombes de militaires morts pour la France en passant par les inscriptions aux activités périscolaires, et les inscriptions sur les listes électorales.

Les BMdP travaillent en partenariat avec le CERT du Var pour les dossiers de passeport et de CNI et sont aussi en relation avec d'autres administrations, et de nombreux services municipaux : Direction des Élections, Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, Service Allô Mairie pour ne citer que les principaux.

➤ Les Enjeux :

- Un service public en constante évolution pour offrir à l'utilisateur un service toujours plus performant :

- formation à l'accueil physique des agents de guichet
- mise en place du projet des BMdP du futur, dit BMdP 3.0
- formations internes sur le métier des agents par le Pôle Formations Internes et Veille Juridique
- accompagnement des agents en repositionnement professionnel.

- Un Service qui favorise la dématérialisation pour le développement du numérique :

- l'ouverture à COMEDEC en septembre 2018
- CERFA et timbre fiscal dématérialisés

➤ Ressources et Moyens

Budget

- BP 2018
- Recettes

Effectif

205 au 31/12/2018

- 201 filière administrative
- 4 filière du patrimoine

- 2 agents de catégorie A
- 7 agents de catégorie B
- 196 agents de catégorie C

- 20 vacataires (10 juillet – 10 août)

- 9 agents ont quitté le Service (5 départs à la retraite, 3 mobilités, 1 détachement syndical à plein temps)

- 2 agents sont arrivés en repositionnement professionnel.

➤ Contexte Général

- **Évolutions législatives et réglementaires**

La Ville de Marseille a démarré la procédure de délivrance d'actes via COMEDEC en septembre pour les passeports et les CNI. Les Services les plus directement concernés sont bien sûr les services État Civil, mais les BMdP sont également touchés par la prise de dossiers CNI et passeports

- **Faits marquants de l'année 2018**

La fin de l'année 2018 a été particulièrement difficile pour plusieurs raisons :

- l'obligation pour les agents de prendre la semaine d'hiver 2018 avant le 31 décembre
- un mois de novembre avec deux quinzaines de formation : application Élection et application Maelis.
- réquisition d'agents (10) sur le dispositif de crise de la rue d'Aubagne.

➤ Activité du Service

(voir statistiques jointes)

➤ Projets 2019

- Mise en place à titre expérimental sur cinq bureaux (Bonneveine, le Merlan, Saint-Barnabé, Désirée Clary, Prado) de bornes interactives
- Installation de système de vidéo protection sur l'ensemble des 22 bureaux municipaux de proximité afin de garantir au mieux la sécurité des agents.